

<p>Nom et coordonnées de l'école : Ecole maternelle Saint-Savin</p> <p>Commune : Saint-Savin</p>	<p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} 2ND 3^{EME} TRIMESTRE</p> <p>Date : vendredi 26 mars 2021</p>
--	--

Circonscription Blaye.

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme Bedot

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale :

Equipe enseignante :	En présentiel : Mes Bedot et Portanier En distanciel : Mmes Vitti, Coulon, Valentin, Arnaud, Pradens et Thevenot
Le maire ou son représentant :	EN présentiel : M.Besse et Mme Rubio
DDEN :	
Invités (personnel municipal,...) :	Mme Magot (ATSEM) Mme Ferry (délégué de parents d'élèves)

Excusées :

Début du conseil d'école : 17h00

Secrétaire de séance : Mme Portanier

Ordre du jour

- 1- Prévision des effectifs pour la rentrée 2021/2022 ;
- 2- Protocole et aménagements
- 3- Projets et actions pédagogiques pour l'année en cours (Comités de lecture, sorties scolaires, carnaval, spectacle de fin d'année, classe découverte...);
- 4- Bilan financier de la coopérative scolaire ;
- 5- Budget mairie pour l'année civile 2021;
- 6- Sécurité (exercices avec aménagement en raison du protocole);
- 7- Aménagements école et petits travaux ;

1 - Effectif

Rentrée 2021 : les effectifs aujourd'hui sont les suivants :

. TPS : 11 . PS : 50 . MS : 32 . GS : 43

Soit un total de **136 enfants** (+ 5 par rapport à l'année dernière) répartis comme suit :

- dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans, classe de Mme Pradens : 11 enfants
- PS/MS classe de Mme Vitti : 26 enfants
- PS/MS, classe de Mme Coulon: 28 enfants
- PS/MS, classe de Mme Portanier : 28 enfants
- GS classe de Mme Arnaud : 14 enfants
- GS, classe de Mme Valentin: 15 enfants
- GS, classe de Mme Bedot et Melle Thevenot (les lundis, mardis et quelques vendredis) : 14 enfants

L'école est en REP : les classes de GS sont allégées, ceci explique les faibles effectifs en GS.

L'an prochain, les classes seront profilées et apparaîtront comme dédoublées officiellement.

Suite à un échange avec M. Guillerot Inspecteur de l'éducation nationale, nous savons que 3 dispositifs de GS dédoublées seront créés. Les effectifs seront élevés en PS/MS, nous surveillons les effectifs car nous pouvons être concernés par la mesure d'une ouverture d'ici la fin d'année.

En effet 87 élèves pour 3 classes de PS/MS : une moyenne de 29 élèves par classe.

Nous serons amenés à trouver d'autres solutions.

Mme Ferry demande quels moyens est donné aux classes de PS/MS.

Les élus expliquent qu'il n'y a plus d'espace disponible. Mme Rubio précise qu'on va atteindre les limites du possible, la salle de l'accueil périscolaire ne peut être allouée à une classe car les effectifs sont élevés à l'accueil et le protocole oblige à disposer de plus d'espace.

M.Besse indique que les logements seront livrés dans le courant de l'année scolaire 2021 2022.

Mme Bedot note qu'il va être important d'anticiper.

- Prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2021:

L'accueil des enfants de moins de 3 ans dans le cadre du dispositif sera reconduit.

Comme cette année, les parents déposeront des demandes en mairie, des rendez-vous seront proposés. Une première rencontre avec le docteur Saad Eddine médecin PMI a eu lieu le 22 mars pour un état des lieux et des besoins du secteur. Ce temps a pour but de cibler les familles qui pourraient bénéficier du dispositif dans le secteur géographique de la ZAP.

Une commission aura lieu le 28 juin. Lors de cette commission, un CPC représentant l'IEN ou l'IEN, la directrice, l'enseignante, la psychologue scolaire, le maire et ses adjoints en charge de la mission scolaire ainsi que les partenaires sociaux et médicaux de la petite enfance : une assistante sociale de secteur et Mme Saad-Eddine (médecin PMI) examineront les demandes selon plusieurs critères et établiront la liste des enfants pouvant entrer dans ce dispositif.

Mme Bedot avait contacté la personne en charge des inscriptions : Mme Gibeaud pour qu'elle contacte les parents des enfants nés en 2019 afin de leur transmettre l'information concernant le dispositif d'accueil de moins de 3 ans.

Le maximum d'enfants pouvant être accueillis étant de 17.

- PS : l'effectif des 11 TPS + 24 inscrits sur la liste des administrés + 2 en prévision des 13 logements livrés en octobre 2020 soit **37 PS** (soit 13 de moins que cette année)
- MS : **50** (18 de + que cette année)
- GS : **32** (11 de - que cette année)

Soit un total d'environ **137 enfants (un de plus qu'à l'heure actuelle)**

Pour le moment, la base pour les PS est la liste des administrés mais elle est aléatoire.

L'an dernier, nous avons enregistré beaucoup d'inscriptions dans l'été et en septembre d'enfants qui arrivaient sur la commune. D'octobre 2020 à aujourd'hui, nous avons encore eu 8 inscriptions supplémentaires contre 4 radiations.

2 – Protocole et aménagement

L'accueil des élèves à l'école est réalisé selon le dernier « Protocole sanitaire : guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte COVID-19 Février 2021 ».

Nous avons eu un protocole en septembre, un nouveau protocole à installer au retour des vacances de Toussaint.

Le protocole de février est le 3^{ème} de l'année scolaire 2020 2021 : voici les principaux points de changement :

Le port du masque « **grand public** » **catégorie 1** est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Les classes sont aérées plusieurs fois par jour : une aération de **quelques minutes doit avoir lieu toutes les heures.**

Les repas sont pris dans la salle d'accueil périscolaire de la maternelle (également jusque-là la salle de motricité des GS) ;

La salle a été réaménagée durant les vacances scolaires pour répondre aux fonctions et normes d'une salle de restauration et dans le même temps d'un accueil périscolaire :

7H 8H15 salle périscolaire / 8H15 15H salle de restauration / 15H 18H45 salle accueil périscolaire

Les tables sont distancées de 2 mètres.

Chaque enfant a une table attitrée. Des photos de table et des codes couleur sont mis en place. Les photos des élèves à table sont affichées dans la salle.

La salle est désinfectée l'après-midi et le soir.

Les 3 services demeurent :

- 11H30 : TPS
- 12H : PS MS avec distanciation entre chaque classe et table attitrée
- 12H45 : GS avec distanciation entre chaque classe et table attitrée.

Mme Bedot explique que souvent les GS sont en retard et ne regagnent pas la classe avant 13h45, il faut être vigilant c'est du temps d'enseignement de perdu.

Mme Rubio va se tourner vers les équipes pour comprendre et essayer de résoudre le problème :

Mme Magot précise que les GS sont le plus en retard lorsque le repas est constitué d'éléments qui plaisent aux élèves.

Mme Bedot tient à remercier Mme Rubio pour sa réactivité et sa disponibilité car les protocoles ont souvent dû être revus dans l'urgence sur les vacances ou dans le week-end.

3- Projets et actions pédagogiques pour l'année en cours

► Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions:

- **Bibliothèque municipale** : en raison du contexte sanitaire actuel, les classes ne se rendent plus à la bibliothèque comme les années précédentes. Cependant, chaque classe peut emprunter des livres et les disposer dans l'espace de la classe à disposition des élèves.
- **Bookinou** (cadeaux de Noël) est mis en place au coin écoute : les albums étudiés sont enregistrés vocalement, les élèves peuvent les réécouter grâce au bookinou.
- **Projet Pierre et le loup**: les élèves de GS ont travaillé le conte musical " Pierre et le loup" avec un travail plus spécifique sur l'archétype du loup, sur les émotions des personnages et sur l'association personnage/instrument.
Le 5 février les élèves des 3 classes de GS ont été visionné à la médiathèque la version originale **de Pierre et le Loup**, proposée par le Centre national de documentation pédagogique.
Un adaptation du conte particulièrement réussie dans sa pédagogie. Cette video très poétique ne garde du conte que le récit musical. Sans parole, cette fable musicale permet à l'enfant de laisser libre cours à son imagination.Ce support a pu être un excellent outil pour l'oral dans la classe.
- **Décloisonnement GS**: les élèves de GS ont été évalués individuellement fin décembre et les résultats de ces évaluations ont donné lieu à divers ateliers ciblant des compétences en fonction des besoins identifiés de chaque élève.
Plusieurs ateliers ont été mis en oeuvre autour de la conscience phonologie, du principe alphabétique, de l'entrée dans l'écrit (activités d'encodage) et de l'éveil à la diversité linguistique.
Les élèves des 3 classes ont été mélangés et répartis dans 9 groupes..
Les élèves se rendaient dans la classe selon l'atelier qui avait été prévu pour leur groupe tous les après-midi de la période 3 de 13h30 à 14h15.
- **Décloisonnement PS/MS**: élèves de MS de la même manière bénéficient de 2 départs d'après-midi avec les enseignantes de PS. Les domaines et les compétences travaillés sont les suivants :
 - **L'écrit, le principe alphabétique** (M.Portanier)
 1. Commencer à prendre la langue pour objet : syllabes, groupes de sons
 2. Découvrir le principe alphabétique et commencer à écrire : correspondances entre les 3 écritures, essayer d'écrire un mot seul, essayer d'écrire en utilisant divers procédés.
 - **Construction du nombre, résolution de problèmes** (A.Vitti)
 1. Associer des quantités à des symboles : quantifier des collections, communiquer des informations sur une quantité
 2. Résoudre des problèmes portant sur les quantités
 - **Exercer sa motricité fine (séances découpages, coloriages, collage)** (MN Coulon):
 1. Choisir et utiliser des outils et des matériaux adaptés à une situation, à des actions techniques spécifiques (plier, couper, coller, assembler, actionner...)
 2. Savoir utiliser différents outils pour réaliser des traces en adaptant son geste
 3. Réaliser une composition en reproduisant un graphisme ou en créant des graphismes nouveaux avec différents outils scripteurs

► **Construire les premiers outils pour structurer sa pensée:**

L'équipe engage un travail autour de la composition décomposition du nombre pour permettre aux élèves de mieux construire le nombre.

Le choix d'une situation de référence a été opérée : la situation du bain des ours , du bain des animaux, du bain des pingouins (formation départementale).

De multiples autres activités sont mises en oeuvre dans le cadre d'un enseignement spiralaire.

► **Agir s'exprimer comprendre à travers les activités artistiques:**

Projet « fête du printemps ».

Les élèves de toutes les classes préparent en arts visuels un costume pour la fête du printemps qui aura lieu le vendredi 9 avril.

Cette fête vient se substituer à l'annuel carnaval qui ne peut avoir lieu cette année en rasons des conditions sanitaires.

Les élèves auront un temps pour défiler dans la cours avec leur groupe protocolaire:

TPS

PS/MS ensemble

GS ensemble.

Tous les costumes auront été préparés dans le cadre de projets pédagogiques de classe.

Il y aura également un temps de jeux mis en place par l'association califourchon qui installe et désinfectera les jeux entre chaque groupe.

Enfin les enfants se verront proposer un goûter dans les salles de motricité dans le strict respect du protocole.

Mme Rubio précise que pour l'accueil périscolaire ce genre de fête au sein de l'école continue d'avoir lieu même si on regrette que les parents ne puissent y assister.

Mme Ferry souligne que les enfants prennent beaucoup de plaisir lors de ces évènements et qu'il faut s'adapter aux conditions sanitaires.

→ **Education musicale**

Les PS/MS travaillent depuis septembre avec différents styles de musiques du monde ; lors de la période 5 (mai/juin) , les enseignantes et les atsem présenteront leurs instruments personnels et en joueront pour les élèves (harpe , saxophone , flûte , clarinette , guitare , synthétiseur...)

► **Explorer le monde:**

→**Classe mobile et tablette** : les élèves de GS utilisent tous les jours les tablettes et les ordinateurs de la classe mobile. Pb de connexion à internet : dus à l'éloignement de la borne et au bâtiment (selon M Marque venu le 8 mars). Même avec la fibre ne résoudra pas le problème d'éloignement : Pour avoir internet dans toutes les classes, il faudrait des répartiteurs ou des bornes.

M.Besse précise que l'arrivée de la fibre est imminente et que des bornes wifi seront en effet ajoutées pour augmenter la couverture.

→ **Jardinage :**

Les classe de Mme Arnaud et Bedot font un travail d'observation sur les bulbes plantés qui ont fleuri dans le jardin. La classe de Mme Portanier observent également les bulbes plantés en décembre et continuent leur travail autour des jacinthes dans les jardinières devant la classe.

des bulbes ont été plantés en décembre dans le jardin de

► **Vivre ensemble, respecter autrui:**

Le thème de l'ouverture à la différence et aux différentes cultures continue d'être traité en PS/MS dans la classe de Mme Vitti à travers notamment des ateliers cuisine : en période 2 , les élèves ont cuisiné du pain banique (pain des inuits) et en période 3 découverte de la noix de coco (observation et dégustation d'une vraie noix de coco et noix de coco en poudre pour faire rochers coco).

Projet classe découverte:

Nous avons appris aujourd'hui même par la directrice du centre La Martière que toutes les sorties scolaires avec nuitées sont annulées jusqu'à fin juin. Notre projet pédagogique de nouveau ne pourra pas aboutir.

Nous allons essayer de compenser avec une sortie scolaire sans nuitée car les élèves ont commencé le travail autour du milieu insulaire. Nous prospectons pour une sortie bateau depuis la Tremblade pour aller visiter l'île d'Aix sans certitude encore.

Comme l'an dernier, nous allons voir avec la directrice du centre si il est possible d'utiliser l'acompte pour réserver une date l'an prochain.

Les chèques des familles qui ont été encaissés seront comme l'an dernier remboursés.

4- Bilan financier de la cooperative scolaire

Solde au 1er conseil d'école du 5 novembre 2020 = 3594.56€

Solde au 10 mars 2021 : 5780.07€

Dépenses	Recettes
Achats de petits matériels (bulbes, ingrédients gouters Noël GS, bac manip, albums photos et coin repos Anne PRADENS, boissons et bonbons de Noël) : 7.50 +18.50+ 10.20+91.40 + 33.65 + 34.12 = 195.37 €	Participation des familles à la coopé = 7.05€
Achats matériel durable motricité: 14 sauteurs kangourous et 12 demi ballons (ATHANOR SEME) = 540€	Vente calendriers : 599.50€ (donc bénéfice = 455.20€) (491€ l'an dernier)
Matériel audio classes 1 , 3 et 4 : 117.23€	Vente INITIATIVES sacs isothermes et sets de table = 1871€ Bénéfice vente sacs isothermes et sets de table = 664.40€ (457.80 pour l'année dernière)
Matériel pédagogique JOCATOP : 480€	Vente des photos scolaires : 3754.50€ Bénéfice photos scolaires : 1047.16€ (1131.10€ l'an dernier)
Achat objets INITIATIVES : 1206.60€	Don asso les Loupiots : 1000€ + 200€
Achat photos scolaires : 2707.34€ (2749.90 l'an dernier)	
Total dépenses : 5246.54 €	Total recettes : 7432.05€

Nous tenons à remercier l'association des loupiots qui a fait don de 1200 € à la coopérative scolaire depuis le début d'année scolaire.

Nous voulions également remercier la famille qui a fait un don pour la classe découverte.

Mme Ferry ajoute qu'il y a 337,46 euros en fond de caisse de la coopérative gérée par les déléguées de parents d'élèves. Cette somme sera restituée en fin d'année. Les actions au profit de la coopérative étant moindre en raison du contexte sanitaire.

Activités à venir :

- **Tombola** : comme chaque année, une tombola sera organisée courant mai.

- la kermesse n'aura pas lieu telle que nous la connaissons en raison du contexte sanitaire, l'équipe éducative comme pour le carnaval réfléchira à une solution intermédiaire.

5-Budget mairie pour l'année civile 2021

Fournitures scolaires	4200€	
Papier photocopieur	900€	
Comités de lecture	630€	
Transport	2300€	
Jeux de Noël	16€ par élève	Prévision 140 élèves soit 2240€
Matériel de sport	400€	
Petit équipement : relieuse, plastifieuse, logiciels etc	300€	
Spectacle de Noël : cinéma+bus	1200€	
Fournitures bureau	120€	

Total : 12290 €

Subventions :

Classe découverte subvention	16 par jour par élèves pour 2 classes et 3 jours	42*16*3 soit € soit 2016€
Carnaval subvention	580€	

Total : 2596 €

M.Besse ajoute que le budget sera voté lors du conseil municipal du 31 mars prochain.

6- Sécurité scolaire et périscolaire

Un exercice d'évacuation « exercice incendie » est programmé le lundi 29 mars sur le temps de sieste afin d'observer et de voir s'il y a des ajustements à opérer.

PPMS risques majeurs a eu lieu le 22 mars.

Cet exercice a fait l'objet d'adaptation suggérée pour l'institution afin de ne pas entraver et de respecter le protocole sanitaire :

- écoute des différents signaux d'alerte en groupe classe : Mme Bedot est passée dans toutes les classes pour faire entendre le signal de la corne de brume.
- discussions autour des différents comportements adaptés à chaque risque, des différents types de risques majeurs (pour les plus grands) : l'enseignant reprend avec les élèves les comportements à adopter selon les cas de figure.
- déplacement en échelonné par groupe classe dans sa zone de mise à l'abri pour repérage : les classes ont pu se déplacer dans les zones de mise à l'abri sur des temps impartis et en respectant les groupes du protocole sanitaire.

7 – Aménagements école et petits travaux

M.Pascaud est très réactif, la communication est très régulière, de fait les petits travaux sont gérés au fur et à mesure qu'il sont signalés.

Seuls les gros « chantiers » tels que l'eau qui coule depuis le plafond sont encore à régler car les interventions se font sur le temps des vacances scolaires le plus souvent.

Les problèmes de chauffage ont été partiellement réglés car des radiateurs ont été installés dans la classe 5.

Les problèmes de coupures électriques ont été solutionnés durant les dernières vacances.

Mme Rubio ajoute qu'un radiateur va être installé dans la 2^{ème} salle de motricité : un radiateur fixé au mur.

Mme Rubio remercie au nom de monsieur le maire l'équipe pour le rangement car cela permet d'optimiser l'utilisation de l'espace.

Lors d'une concertation enseignantes/ATSEM, la réserve à côté de la classe 6 a été triée et rangée.

Lors de la prochaine concertation le lundi 29 mars, il s'agira de la réserve qui se trouve dans la salle de l'accueil périscolaire des petits (réserve occupée par l'école et par l'accueil périscolaire)

Convention d'aménagement d'école :

Un jury a été réuni le 5 mars afin de choisir 3 candidats parmi les 31 Architectes mandataires du projet.

M.Besse indique que les 3 architectes retenus viendront courant avril pour s'imprégner des lieux et préparer des esquisses de projet. Le jury se réunit de nouveau en juin pour choisir l'architecte suite aux propositions de projets.

Le travail technique interviendra ensuite. La fin des travaux est prévu pour la rentrée 2023. Le restaurant scolaire sera livré normalement en suivant. Etant donné les montées d'effectifs , la municipalité donne la priorité aux classes.

Mme Bedot interroge M.Besse car l'école maternelle sur le plan du projet gagne 3 classes mais perd également 3 classes alors que des ouvertures sont envisagées dans l'avenir. M.Besse explique qu'il faut s'intéresser aux différents phasages sur le plan et que les possibles peuvent évoluer.

Mme Rubio rajoute qu'il va s'agir d'avancer pas à pas et d'ajuster selon les besoins de l'école.

Mme Ferry aborde la question des déchets devant le portail de l'école côté pharmacie (verres , canettes, préservatifs). Mme Rubio parle d'incivilités et de dialogues avec les familles menées par la mairie.

M.Besse explique qu'il est allé notamment rencontrer les parents du jeune qui a tagué l'école.

Mme Rubio explique qu'il est compliqué d'interdire la réunion des jeunes devant l'école et dans le même temps souligne la difficulté à faire respecter les lieux.

M.Besse propose de voir avec la CDC s'il est possible d'organiser un passage pour nettoyer sur certains jours de la semaine.

Mme Rubio explique qu'il y a une réflexion autour d'un projet jeunesse à l'échelle de la CDC avec une analyse des besoins sur le terrain.

M.Besse annonce que 2 VPI ont été inscrits au budget pour l'école maternelle. Il demande de désigner les 2 classes pour l'installation. Mme Bedot lui dit que cela concernera les classe 3 et 5 (classes de GS).

8– dates des prochains conseils d'école

Troisième conseil d'école : mardi 25 juin 2019 à 17h00.

Fin du conseil d'école : 18h30

Fait à Saint-Savin le 29 mars 2021

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole Mme Bedot

Le Secrétaire de séance : Mme Portanier

